

## SÉANCE ORDINAIRE DU 4 SEPTEMBRE 2018

### **Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 4 septembre 2018, à 19 heures, à la salle du conseil, 821, rue Principale.**

Sont présents: Clémence Nadeau, Sylvie Gingras et Suzanne Aubre, conseillères ainsi que Jean-Claude Gagnon, Jean-Paul Pelletier et Pierre-Alexandre Simoneau, conseillers formant quorum sous la présidence de Yves Charlebois, maire.

Sont également présents : Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière, Geneviève Paradis, responsable des loisirs, Fanny Pécheux, inspectrice en permis et environnement et Myrabelle Chicoine, directrice générale adjointe par intérim.

#### **Ouverture de la séance**

La séance est ouverte par Yves Charlebois, maire.

#### **ORDRE DU JOUR**

- A) Ouverture de la séance
- B) Adoption de l'ordre du jour
  - Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- C) Adoption des procès-verbaux
- D) 1<sup>re</sup> période de questions
- E) Rapport des loisirs
- F) Rapport d'environnement
- G) Varia
  - Délégation de sorties
  - Dépôt du projet de règlement relatif à la modification des pouvoirs du directeur général
  - Avis de motion et présentation du projet de règlement adoptant le code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Saint-Ferdinand
  - Travaux d'entretien – branche # 12 de la rivière Fortier
  - Nomination d'un élu responsable des questions familiales et aînés
  - Fermeture de rues – Tournée des couleurs
  - Demande d'aide financière – Fête au Village
  - Planification stratégique
  - Planification d'effectifs et mise en application
  - Fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques
  - Bonification de l'aide financière – Villa Versant du Lac
  - Bonification de l'aide financière PRQ – Villa Versant du Lac
  - Décompte progressif no 7 – Parc Versant du Lac
  - Colloque sur les villes intelligentes
- I) Rapport de voirie
- J) 2<sup>e</sup> période de questions
- K) Présentation des comptes
- L) Clôture de la séance

2018-09-275

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point « mandat - ingénieur MRC - route du Domaine du Lac »; les membres de ce conseil n'ont pas reçu la documentation 72 heures avant le début de la séance mais jugent la situation exceptionnelle. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2018-09-276

#### **Intervention des points à l'ordre du jour**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour au besoin. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2018-09-277 Adoption des procès-verbaux**

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 août 2018 et une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 août 2018, le secrétaire est dispensé d'en faire la lecture.

En conséquence, il est proposé par Suzanne Aubre et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 août 2018 et le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 août 2018 tels que présentés. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 27 personnes présentes à la 1<sup>re</sup> période de questions.

**2018-09-278 Rapport des loisirs**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'accepter le rapport des loisirs d'août 2018 tel que présenté par Geneviève Paradis, responsable des loisirs. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2018-09-279 Rapport d'environnement**

Il est proposé par Clémence Nadeau et résolu d'accepter le rapport d'environnement d'août 2018 tel que présenté par Fanny Pécheux, inspectrice en permis et environnement. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2018-09-280 Prévisions de sorties**

Il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu d'approuver les prévisions et ratifications des délégations suivantes :

<u>Noms</u>	<u>Sujet</u>	<u>Endroits</u>	<u>Date</u>
Y.Charlebois	renc. candidats	Drummondville	2018-08-28
G. Paradis	OSM	Montréal	2018-08-31

**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT RELATIF À LA MODIFICATION DES POUVOIRS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Madame Clémence Nadeau, conseillère, dépose un projet de règlement relatif à la modification des pouvoirs du directeur général afin d'ajouter certains éléments contenus à la Loi sur les cités et villes.

**AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION : RÈGLEMENT ADOPTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERDINAND**

Madame Suzanne Aubre, conseillère, donne avis de motion de la présentation lors d'une séance subséquente du conseil, d'un règlement adoptant le code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Saint-Ferdinand.

Madame Suzane Aubre, conseillère, fait la présentation du projet de règlement adoptant le code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Saint-Ferdinand.

**2018-09-281 Travaux d'entretien - branche # 12 de la rivière Fortier**

Il est proposé par Suzanne Aubre et résolu de demander à la MRC de L'Érable de prendre en main le dossier des travaux d'entretien de la branche # 12 de la rivière Fortier dans le rang 6 et que les frais soient assumés par les

intéressés au projet en tenant compte de la longueur de rives du cours d'eau entretenu. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2018-09-282      Nomination - élu responsable des questions familiales et aînés**

Il est proposé par Sylvie Gingras et résolu que monsieur le conseiller Pierre-Alexandre Simoneau soit désigné comme l'élu responsable des questions familiales et aînés. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2018-09-283      Fermeture de rues - Tournée des couleurs**

Attendu que les Loisirs de Saint-Ferdinand organisent une course dans les rues du village dans le cadre de la Tournée des couleurs le samedi 22 septembre 2018;

Il est proposé par Clémence Nadeau et résolu d'autoriser la fermeture de la rue Principale à partir de l'entrée du Parc Versant du Lac jusqu'à la première entrée du Manoir du Lac William ainsi que la rue des Prés Fleuris sur toute sa longueur et la rue de la Villa sur toute sa longueur de la façon suivante :

Fermeture partielle :    Entre 7 h et 8 h;  
Fermeture complète :    Entre 8 h et 12 h;  
Fermeture partielle :    Entre 12 h et 13 h.

pour permettre la tenue de l'événement. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2018-09-284      Aide financière - Fête au Village**

Il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu de verser une aide financière de 100 \$ à Drummondville en Fête pour l'organisation, en partenariat avec le Club FADOQ Saint-Ferdinand, de la 1<sup>re</sup> édition de la Fête au Village qui aura lieu les 17 et 18 novembre 2018. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2018-09-285      Plan stratégique**

Il est proposé par Sylvie Gingras et résolu d'adopter le Plan stratégique 2018-2022 préparé par Pro-Gestion. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2018-09-286      Planification d'effectifs et mise en application**

Il est proposé par Clémence Nadeau et résolu de retenir les services de la firme Pro-Gestion :

- Pour la réalisation d'un plan d'effectifs et sa mise en application selon leur offre de service datée du 27 août 2018 au montant de 3 750 \$ (taxes en sus) plus les autres dépenses provisionnelles.
- Pour l'accompagnement dans la mise en œuvre, si nécessaire, selon leur offre de service datée du 27 août 2018 au montant de 2 500 \$ (taxes en sus) plus les autres dépenses provisionnelles.

Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2018-09-287      Fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques**

Attendu que la MRC de L'Érable a adopté le règlement numéro 297 créant le fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques, lequel a été

modifié par le règlement numéro 329, adopté le 13 février 2013;

Attendu que la MRC de L'Érable a perçu, au cours de l'exercice 2017, des droits payables par les exploitants de carrières et sablières pour des substances visées par le règlement no 329 et susceptibles de transiter par les voies publiques municipales;

Attendu que le règlement no 297 prévoit, par son article 4.1, des critères d'attribution des fonds à être répartis entre les municipalités de la MRC;

Attendu le tableau de répartition du fonds constitué par la MRC de L'Érable;

Attendu que les municipalités de la MRC ont droit d'utiliser les sommes provenant du fonds aux fins prévues par l'article 78.1 de la Loi sur les compétences municipales;

En conséquence, il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu :

Que le conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand demande à la MRC de L'Érable le versement d'un montant de 39 332.43 \$, tel que prévu au tableau de répartition fourni par la MRC de L'Érable;

Que la municipalité de Saint-Ferdinand entend réaliser les travaux suivants : réfection d'une partie de la route du Domaine du Lac relativement à l'écoulement des eaux.

Que la municipalité de Saint-Ferdinand s'engage à utiliser ces sommes conformément aux dispositions de l'article 78.1 de la Loi sur les compétences municipales, ainsi qu'à l'article 4 du règlement no 297 de la MRC soit pour :

- la réfection ou l'entretien de toute ou partie de voies publiques par lesquelles transitent ou sont susceptibles de transiter des substances à l'égard desquelles un droit est payable;
- des travaux visant à pallier les inconvénients liés au transport de ces substances.

Que cette résolution soit transmise à la MRC de L'Érable. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2018-09-288

**Villa Versant du Lac no ACL 0800 - aide financière - AccèsLogis**

Attendu que la Société d'habitation du Québec (SHQ) propose un éventail de programmes d'aide favorisant la construction, la rénovation, l'adaptation de domicile et l'accession à la propriété, dont le programme AccèsLogis;

Attendu que le programme AccèsLogis peut être bonifié par des subventions complémentaires offertes par la municipalité ayant ainsi un effet levier;

Attendu que l'organisme à but non lucratif Villa Versant du Lac désire construire un immeuble comprenant 16 logements destiné aux personnes âgées;

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand a à cœur d'offrir à ses aînés une habitation qui répond à leurs besoins;

Il est proposé par Suzanne Aubre et résolu :

Que la municipalité de Saint-Ferdinand accorde un crédit de taxes annuel représentant 100% des taxes foncières pour une période de 31 ans à titre de contribution du milieu afin de réaliser le projet « Villa Versant du Lac no ACL 0800 » dans le cadre du programme AccèsLogis Québec;

Que cette aide financière complémentaire au programme AccèsLogis est conditionnelle à l'acceptation par la SHQ du projet;

Que le règlement no 2017-172 relatif à la création d'un programme municipal d'aide financière complémentaire au programme AccèsLogis Québec de la Société d'habitation du Québec sera amendé en mentionnant « un crédit de taxes à déterminer par le conseil municipal sur une durée maximale de 35 ans »

Que cette aide financière complémentaire au programme AccèsLogis pourra être révisée advenant la vente de l'immeuble;

Que la présente résolution remplace la résolution numéro 2018-08-262.

Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2018-09-289**

**Villa Versant du Lac no ACL 0800 - aide financière - Programme Rénovation Québec**

Attendu que la Société d'habitation du Québec (SHQ) propose un éventail de programmes d'aide favorisant la construction, la rénovation, l'adaptation de domicile et l'accession à la propriété, dont le Programme Rénovation Québec (PRQ), issu même du programme AccèsLogis;

Attendu que le PRQ peut être bonifié par des subventions complémentaires offertes par la municipalité ayant ainsi un effet levier;

Attendu que l'organisme à but non lucratif Villa Versant du Lac désire construire un immeuble comprenant 16 logements destiné aux personnes âgées;

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand a à cœur d'offrir à ses aînés une habitation qui répond à leurs besoins;

Il est proposé par Sylvie Gingras et résolu :

Que la municipalité de Saint-Ferdinand accorde un crédit de taxes annuel représentant 100% des taxes foncières pour une période de 4 ans et une aide additionnelle de 50 000\$ à titre de contributions du milieu afin de réaliser le projet « Villa Versant du Lac no ACL 0800 » dans le cadre du Programme Rénovation Québec;

Que cette aide financière complémentaire au PRQ est conditionnelle à l'acceptation par la SHQ du projet;

Que cette aide financière complémentaire au PRQ pourra être révisée advenant la vente de l'immeuble;

Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2018-09-290**

**Décompte progressif no 7 - Parc du Versant du Lac**

Il est proposé par Clémence Nadeau et résolu d'accepter le décompte progressif no 7 pour les travaux exécutés au Parc du Versant du Lac et validé par Daniel Lapointe, ingénieur de SNC Lavalin et d'autoriser le paiement de 189 980.16 \$

(taxes incluses) à l'entrepreneur 9181-9243 Québec inc. (Excavation Pascal Binette). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2018-09-291 Colloque sur les villes intelligentes**

Il est proposé par Clémence Nadeau et résolu d'autoriser Suzanne Aubre et Fanny Pécheux à assister au colloque sur les villes intelligentes qui se tiendra les 27 et 28 septembre 2018 à Thetford Mines et de défrayer les frais d'inscription de 483.06 \$ (taxes incluses) et autres frais encourus. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2018-09-292 Mandat - ingénieur MRC - route du Domaine du Lac**

Il est proposé par Jean-Paul Pelletier et résolu de mandater le service d'ingénierie de la MRC de L'Érable pour préparer le devis technique pour des travaux d'asphaltage d'une partie de la route du Domaine du Lac soit entre les lots 623a-P et 623a-21 inclusivement, correspondant aux numéros 5210 et 5190, route du Chemin du lac. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2018-09-293 Ouverture de poste - adjointe administrative**

Il est proposé par Suzanne Aubre et résolu de procéder à l'affichage du poste d'adjointe administrative et à l'embauche d'une personne pour combler ce poste. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2018-09-294 Rapport de voirie**

Il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu d'accepter le rapport de voirie d'août 2018 tel que présenté par Sylvie Tardif en l'absence du contremaître des travaux publics. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 28 personnes présentes à la 2<sup>e</sup> période de questions.

**2018-09-295 Présentation des comptes**

Il est proposé par Clémence Nadeau et résolu de payer les comptes du mois d'août 2018 tels que présentés pour un montant de 404 982.61 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2018-09-296 Clôture de la séance**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu que la présente séance soit levée à 20 h 10. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorière

Je, Yves Charlebois, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.